

**Rapport sur la situation d'exécution des dépenses
retenues dans le cadre de la Facilité de Crédit
Rapide (FCR) accordée par le Fonds Monétaire
International (FMI).**

Situation à la date du 14 août 2025

Août 2025

I. INTRODUCTION

Au cours du second semestre de l'année 2024, le Mali a subi des inondations, les pires depuis 50 ans, qui ont causé des pertes en vies humaines, en bétail, des destructions de superficies agricoles, des dommages aux maisons d'habitation et aux infrastructures socioéconomiques de base. La rentrée scolaire a été retardée d'un mois du fait d'une part de la destruction des infrastructures scolaires et d'autre part de l'occupation des écoles par des familles sinistrées.

Dans ce contexte, le 23 août 2024, le gouvernement a déclaré l'état de catastrophe nationale en mobilisant des aides d'urgence sur le budget national et auprès de Partenaires techniques et financiers (PTF). Malgré ces efforts, l'ampleur de la dévastation a laissé des milliers de personnes dans des besoins urgents.

Les dégâts considérables causés par les inondations ont créé un besoin supplémentaire de devises étrangères pour financer des importations essentielles, notamment celles des denrées alimentaires, des engrais et des matériaux pour reconstruire les maisons, écoles et infrastructures essentielles d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH). Ces besoins supplémentaires ont entraîné un financement additionnel de la balance des paiements.

Également, l'Etat a adopté une politique budgétaire prudente pour atténuer l'impact négatif de ces chocs. La riposte en 2024 a été axée sur le renforcement de la mobilisation des recettes et l'ajustement des dépenses pour faire face à la crise sécuritaire et humanitaire en cours.

Aussi, le Gouvernement a sollicité et obtenu un financement d'urgence au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) sous le guichet du choc exogène du FMI. Afin de garantir la transparence et la redevabilité, le Gouvernement s'est engagé à produire et à publier sur le site web du Ministère de l'Economie et des Finances un rapport trimestriel sur les dépenses inscrites sur ledit fonds dont le contenu est détaillé ainsi qu'il suit :

- les institutions concernées ;
- l'objet des dépenses ;
- les biens et services acquis ;
- les dépenses budgétisées et les dépenses effectives ;
- l'analyse par programme.

Le présent rapport rend compte des dépenses budgétaires exécutées et payées, au titre de l'exercice budgétaire 2025, sur la FCR à la date du 14 août 2025.

II. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES

Au titre de ce rapport à la date du 14 août 2025, les dépenses éligibles au paiement sur la FCR sont évaluées à 148,257 milliards de FCFA. Sur ce montant global, les crédits liquidés s'élèvent à 64,489 milliards de FCFA correspondant à un taux de mandatement de 43,50%. Le détail de cette situation par titre et par section et programme, se présente ci-après.

1. Présentation des dépenses exécutées par titre

La présentation des dépenses par titre est indiquée dans le tableau n°1.

Tableau 1 : Présentation des dépenses par titre

(Montant en FCFA)

TITRE	Initiale	Encours	Ouvert	Engagé	Liquidé	Taux de liquidation
Biens et services	25 429 761 000	24 072 360 000	22 338 490 511	19 521 347 519	17 226 613 754	71,56%
Transferts et subventions	41 091 600 055	73 915 484 055	71 944 592 707	64 958 171 318	45 007 641 335	60,89%
Investissement	54 363 318 000	50 269 083 000	9 556 885 684	6 239 477 033	2 254 502 207	4,48%
TOTAL	120 884 679 055	148 256 927 055	103 839 968 902	90 718 995 870	64 488 757 296	43,50%

Les lignes de dépenses retenues sont composées des inscriptions pour des dépenses d'acquisitions de biens et services, de transferts et subventions et d'investissements, représentant respectivement 16,24%, 49,86% et 33,91% des inscriptions totales retenues.

En termes de mandatement, ces proportions de dépenses s'établissent respectivement à 26,71%, 69,79% et 3,50%.

2. Présentation des dépenses exécutées par section et programme

Dans le présent rapport, les lignes des dépenses retenues correspondent aux inscriptions dans les budgets des entités suivantes :

- le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- le Ministère de l'Education Nationale ;
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- le Ministère de la Santé et du Développement Social ;
- le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;
- le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable ;
- le Ministère de l'Energie et de l'Eau ;
- le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- le Ministère de l'Agriculture ;

- le Ministère de l'Elevage et de la Pêche ;
- le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

La situation desdites dépenses par section et programme est indiquée dans le tableau n°2.

Tableau 2 : Présentation des dépenses par section et programme

(Montant en FCFA)

Section Programme	Initiale	Encours	Ouvert	Engagé	Liquidé	Taux de liquidation
MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE						
Provisions pour imprévus	3 200 000 000	3 200 000 000	3 200 000 000	2 352 042 000	765 794 000	23,93%
TOTAL	3 200 000 000	3 200 000 000	3 200 000 000	2 352 042 000	765 794 000	23,93%
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
Administration Générale	578 575 000	486 003 000	0	0	0	0,00%
Développement de l'Education de Base	6 025 294 000	4 142 835 000	2 364 800 893	1 604 816 515	465 102 144	11,23%
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	2 309 571 000	2 105 040 000	0	0	0	0,00%
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	45 000 000	19 656 000	0	0	0	0,00%
TOTAL	8 958 440 000	6 753 534 000	2 364 800 893	1 604 816 515	465 102 144	6,89%
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
Administration Générale	500 000 000	475 000 000	431 933 041	431 933 041	425 687 127	89,62%
Développement de l'Enseignement Supérieur	700 000 000	665 000 000	665 000 000	300 337 475	300 337 475	45,16%
TOTAL	1 200 000 000	1 140 000 000	1 096 933 041	732 270 516	726 024 602	63,69%
MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL						
Provisions pour imprévus	5 143 211 055	5 143 211 055	5 143 211 055	4 645 106 535	2 468 664 437	48,00%
Administration, Coordination et Décentralisation	2 559 040 000	2 149 594 000	299 734 212	299 734 212	0	0,00%
Soins de Santé Primaire et Lutte Contre les Maladies	883 879 000	814 079 000	630 320 268	466 400 000	0	0,00%
Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et Participation	5 098 698 000	5 098 698 000	3 696 556 050	1 834 033 914	1 289 155 660	25,28%
Soins Hospitaliers et Recherche	17 783 478 000	18 512 553 000	8 322 929 334	4 077 650 394	537 099 545	2,90%
Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	832 634 000	737 709 000	417 236 418	335 818 978	98 355 950	13,33%
Lutte Contre la Pauvreté	75 000 000	37 050 000	0	0	0	0,00%
TOTAL	32 375 940 055	32 492 894 055	18 509 987 337	11 658 744 033	4 393 275 592	13,52%
MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE						
Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	300 000 000	285 000 000	0	0	0	0,00%
Promotion de la Femme	1 378 349 000	1 319 814 000	1 038 300	381 140	0	0,00%
Promotion de l'Enfant et de la Famille	205 000 000	151 430 000	0	0	0	0,00%
Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant	650 000 000	650 000 000	325 000 000	74 495 400	0	0,00%
TOTAL	2 533 349 000	2 406 244 000	326 038 300	74 876 540	0	0,00%
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
Amélioration du Cadre de Vie des Populations	1 100 000 000	1 184 992 000	1 094 991 130	984 271 923	520 666 630	43,94%
TOTAL	1 100 000 000	1 184 992 000	1 094 991 130	984 271 923	520 666 630	43,94%
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU						
Développement des Ressources en Eau	23 152 000 000	22 865 950 000	120 000 000	0	0	0,00%
TOTAL	23 152 000 000	22 865 950 000	120 000 000	0	0	0,00%
MINIS DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION						
Administration Générale	19 950 000	710 697 000	703 490 100	703 490 019	703 490 019	98,99%
TOTAL	19 950 000	710 697 000	703 490 100	703 490 019	703 490 019	98,99%

Section Programme	Initiale	Encours	Ouvert	Engagé	Liquidé	Taux de liquidation
MINISTERE DE L'AGRICULTURE						
Appui au Monde Rural	18 005 000 000	52 813 181 000	52 400 113 856	49 246 921 224	35 059 988 368	66,38%
Aménagement et Equipement Rural	4 420 000 000	2 037 180 000	1 698 064 450	1 342 747 095	0	0,00%
TOTAL	22 425 000 000	54 850 361 000	54 098 178 306	50 589 668 319	35 059 988 368	63,92%
MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
Développement des Productions et Industries Animales	1 440 000 000	598 795 000	556 655 000	44 816 400	0	0,00%
Développement des Productions Halieutiques et Aquacoles	210 000 000	85 785 000	85 785 000	0	0	0,00%
Protection sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	150 000 000	61 275 000	0	0	0	0,00%
TOTAL	1 800 000 000	745 855 000	642 440 000	44 816 400	0	0,00%
COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE						
Provisions pour imprévus	6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000	100,00%
Sécurité Alimentaire	15 000 000 000	15 374 000 000	15 374 000 000	15 374 000 000	15 374 000 000	100,00%
TOTAL	21 000 000 000	21 374 000 000	21 374 000 000	21 374 000 000	21 374 000 000	100,00%
CHARGES COMMUNES + REGIONS						
Provisions pour imprévus	3 100 000 000	3 100 000 000	600 000 000	599 999 605	480 415 941	15,50%
TOTAL	3 100 000 000	3 100 000 000	600 000 000	599 999 605	480 415 941	15,50%
TOTAL GENERAL	120 864 679 055	150 824 527 055	104 130 859 107	90 718 995 870	64 488 757 296	42,76%

En termes de crédits en cours et par ordre d'importance, les programmes du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de la Santé et du Développement Social, du Ministère de l'Energie et de l'Eau et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, concentrent **87% des inscriptions budgétaires**. Aussi, **en termes d'exécution** et par ordre d'importance, lesdits programmes concentrent **94% des crédits liquidés**.

Par ailleurs, à la date du 22 août 2025, sur le montant total de 64,489 milliards de FCFA de mandats émis, les services du Trésor ont procédé au paiement d'un montant global de 64,343 milliards de FCFA. Ainsi, il en ressort un fonds disponible de 8,626 milliards par rapport au décaissement effectif de 72,969 milliards de FCFA au titre de la FCR.